

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

31 mai 2013

REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 1093)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 288

présenté par

M. Hetzel, M. Cinieri, M. Foulon, M. Larrivé, M. Decool, M. Marc, M. Sturni, M. Suguenot, Mme Dalloz, Mme Duby-Muller, M. Tian, M. Sordi, M. Schneider, M. Nicolin, Mme Grosskost, M. Vitel, Mme Louwagie, M. Le Fur, M. Mathis, M. Gibbes, Mme Rohfritsch, Mme Le Callennec, M. Courtial, M. de La Verpillière, M. Dhuicq, M. Gosselin, M. Poisson, Mme Guégot, Mme Dion, Mme Genevard et Mme Nachury

-----

**ARTICLE 5 BIS**

Compléter l'alinéa 2 par la phrase suivante :

« L'apprentissage de la lecture est la compétence la plus importante à développer à l'école. ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Faire de l'apprentissage de la lecture un priorité nationale est la meilleure façon de lutter contre l'illettrisme. « Autrefois les illettrés étaient ceux qui n'allaient pas à l'école. Aujourd'hui ce sont ceux qui y vont ». Sans vouloir souscrire à cette affirmation de Paul Guth, il faut bien se rendre compte que l'illétrisme est un fléau qu'il faut combattre.

La maîtrise de la lecture est le meilleur prédicteur de la réussite scolaire. C'est la condition sine qua none qui favorise ensuite les autres apprentissages.